

## Les énergies renouvelables

- [Réseaux de chaleur Bois-énergie](#)
- [Energie éolienne](#)
- [Biogaz et méthanisation](#)

Roche aux Fées communauté soutient le déploiement du bois énergie en portant la réalisation de **réseaux de chaleur biomasse**.

4 réseaux ont ainsi été créés à Janzé, Retiers, Martigné-Ferchaud et Coësmes. Ils alimentent des bâtiments publics et collectifs tels que piscine, hôpital, maisons de retraites, écoles, collèges ou des salles communales.

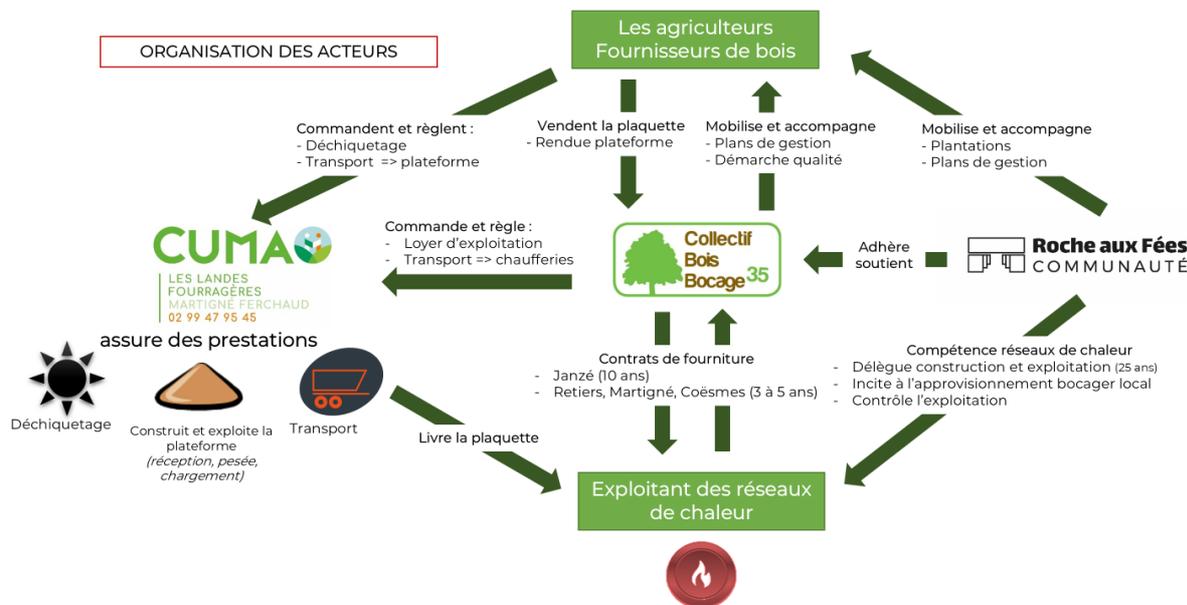
Ces 4 réseaux mobilisent près de 3000 tonnes de bois plaquettes chaque année dont près d'1/3 provient de la ressource bocagère locale, soutenant ainsi l'entretien et la valorisation de près de 300 km de haies bocagères.

Grâce à ces 4 réseaux, chaque année, ce sont près de **800 000 litres de fioul** qui sont économisés et **1600 tonnes** de gaz à effet de serre qui ne sont pas émis dans l'atmosphère.

### Plateforme bois de Martigné-Ferchaud

La plateforme bois a été inaugurée le 9 juin 2023. Elle constitue la dernière brique d'un cercle vertueux organisé autour de la préservation et de la valorisation de la ressource, du patrimoine et de l'outil environnemental multi-fonctionnel que constitue le bocage du territoire de Roche aux Fées Communauté.

Ce projet s'intègre dans une stratégie locale de développement et de consolidation de la filière bois bocage à travers un partenariat entre Roche aux Fées Communauté, les agriculteurs producteurs, les intermédiaires agricoles (CBB35, CUMA) et Nass&Wind Energie Verte et Sogex exploitants des réseaux de chaleur.



Trois parcs éoliens sont en fonctionnement sur le territoire de Roche aux Fées Communauté, situés sur Retiers, Martigné-Ferchaud, Eancé et Coësmes. Ils rassemblent 15 éoliennes pour une puissance totale installée de 38,9 MW. Leur production représente environ 35 % de la consommation annuelle d'électricité finale de tout le territoire de Roche aux Fées Communauté.

parc éolien copyright Patrick Merret

Crédit : Patrick Merret

Un autre projet est en cours de construction sur Martigné-Ferchaud et Coësmes, c'est le projet Féeole. Ce parc comprend 4 éoliennes pour une puissance cumulée d'environ 12 MW.

La production pour les 4 parcs (51 MW) représentera environ 60% de la consommation annuelle d'électricité finale de tout le territoire de Roche aux Fées Communauté.

[Féeole](#), lancé à l'initiative de l'association l'Energie des Fées, est un **projet de parc éolien citoyen et participatif** porté par les acteurs du territoire, principalement par des habitants.

Roche aux Fées Communauté est aux côtés des citoyens et fait partie de la société Féeole Développement Citoyen, qui détient aujourd'hui 40% du capital de Féeole.

Elle dispose d'un représentant dans la gouvernance de Féeole. La collectivité participe également au comité de suivi, avec les communes concernées, pour la bonne intégration du projet dans son environnement.

<http://www.feeole.fr>

De par son caractère agricole, le Territoire de Roche aux Fées Communauté dispose d'un **potentiel important de production de biogaz** via le processus de méthanisation.

**La méthanisation** permet de valoriser des matières organiques (effluents agricoles, déchets végétaux) en un gaz, le biogaz, qui une fois purifié, aura la même composition et les mêmes usages que le gaz naturel. Elle produit également, du digestat, une matière organique aux propriétés fertilisantes qui sera réutilisée par les agriculteurs.

[Pour en savoir plus sur la méthanisation](#)

**Trois unités de méthanisation sont déjà présentes sur le territoire** . En 2020, elles devraient produire près de 20 GigaWatt heure (GWh) d'énergie sous forme de chaleur et d'électricité. Cela représente environ 2,5 % de la consommation d'énergie du territoire.

Plusieurs autres unités sont en réflexion ou en développement, dont **ENERFEES, un projet collectif agricole et territorial qui a été inauguré le 14 juin 2024 à Janzé**, sur la zone du Bois de Teillay. Cette unité injecte directement le gaz produit dans le réseau de distribution de Janzé. **Les 40 GWh/an produits correspondent à 100 % de la consommation de gaz de la ville de Janzé, soit environ 2 400 foyers.**

L'unité de méthanisation Enerfées a été réalisée pour accompagner les projets d'énergie renouvelable aux retombées économiques locales. Mise en service en 2023, l'unité traite 75 000 tonnes de matière brute (200 tonnes par jour). 80 % proviennent de 55 exploitations agricoles et 20 % de l'industrie agroalimentaire.

Roche aux Fées Communauté est particulièrement impliquée en étant actionnaire de la SAS Enerfées qui pilote le projet. Elle est ainsi aux côtés des 55 agriculteurs et de la coopérative des fermiers de Janzé qui détiennent la majorité du capital. Les autres partenaires sont Engie BioZ, BreizhÉnergie (10%) et la SEM Énerg'IV .

## À télécharger

Fichier

[rapport\\_exploitation\\_2023-24\\_silva\\_ind\\_a.pdf](#) (.pdf - 3.8 Mo)

Fichier

[rapport\\_exploitation\\_2023-2024\\_nemora\\_ind\\_a.pdf](#) (.pdf - 5.06 Mo)

## À télécharger